

Ruhengeri le 18/6/60

ATAP

Avis Comptable CAC

1892
ATAP
22/6/60

préavis de 15 jours
suppression d'employé

5 mois sans véhicule.
Monsieur l'Administrateur.



Ruhengeri.

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir
entendre ma situation actuelle.

Je suis déjà au service de chauffeur depuis
huit ans déjà et je n'ai jamais eu l'accident
de véhicule. J'ai été chauffeur de C.A.C.

Ceux qui m'ont trouvé au service y sont encore
tandis que moi, je fais déjà mon préavis de 15 jours.
Cela a été proposé par Monsieur le comptable
centralisateur de C.A.C.i.

Si pour le moment, il n'y a pas des places vacantes
il fallait qu'il m'oblige d'attendre jusqu'à ce
que j'aie un autre véhicule.

Monsieur l'Administrateur de Territoire,
je vous remercie d'avance de la bonne réponse
que vous voudrez bien me donner.

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments
très distingués respectueux.

Sekamana Boniface

à
Ruperhi